

Compte rendu du Conseil municipal du 12 septembre 2014 convoqué le 05 septembre 2014.

Présents : M Malhappe, C Huet, O Barbey , E Mascret, D Chauvin, C Bourrat, P Maisonneuve, P Quentin G Hunout , L Janvier, S Lamouille, Judicaelle Dietrich, D Ferrandin, P Avril, P Boquet.

Absents excusés ayant donné procuration :

Absent excusé :

Pascaline Maisonneuve est nommée secrétaire de séance.

Le Maire remercie les Conseillers qui ont pris de ses nouvelles pendant son hospitalisation et ses adjoints et Conseillers municipaux qui ont œuvré à la bonne marche de la Commune pendant son indisponibilité physique.

- 1) Le compte rendu de la séance du 20 juin 2014 ainsi que le registre des délibérations sont acceptés et signés par l'ensemble des Conseillers.**
- 2) Décisions modificatives BP 2014 et autres informations financières.**

Le Maire précise que l'ensemble des dispositions et informations qui suivent ont été présentées dans le détail à la Commission des finances qui les a approuvées dans sa séance du 5 septembre 2014.

-Atelier municipal : Transfert de la somme de 36 000 € du chapitre 21 (art 2151) au chapitre 23 (art 2313). Les travaux de la rue neuve prévus en 2014 seront reportés en 2015.

-Embauche nouvelle secrétaire de Mairie à compter du 1^{er} octobre : Transfert de 6000 € du chapitre 022 au chapitre 012. Le Maire prendra toutes les dispositions et arrêtés nécessaires à cette embauche.

-Exonérations de la CFAE : diminution des avances de fiscalité directe locale pour un montant de 194 €.

-La Commission des finances a validé la situation des comptes à fin juillet.

-Subventions obtenues :

-1280 € pour l'élaboration par le Maire du Document de Prévention Unique.

-5000 € au titre de la réserve parlementaire du sénateur Joël Billard pour les travaux de la rue neuve.

-10 316,84€ au titre du Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle.

-9199 € au titre des amendes de police pour les travaux de la rue neuve.

Dans le cadre des économies imposées par l'État aux Collectivités locales la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) passera entre 2013 et 2017 de 53 502 € à 28 708 €. Cette réalité conforte le Maire dans ses choix de gestion à savoir la maîtrise des dépenses de fonctionnement pour

préserver les investissements. À titre d'exemple le choix de confier l'entretien de la Commune à une entreprise devrait permettre une économie de 15 à 20 000 € par an.

3) Nomination d'un « Correspondant Sécurité Routière ».

Pascal Avril est nommé à l'unanimité à cette fonction. Il sera assisté par Lionel Janvier.

4) Communauté d'Agglo du Pays de Dreux : modification des statuts suite à modification des compétences tourisme et numérique.

-Harmonisation de la compétence tourisme et aménagement numérique du territoire sur l'ensemble du périmètre de l'Agglo.

-Modification des statuts en conséquence.

-Accepté à l'unanimité par le Conseil.

5) Informations générales.

-Remerciements de Madame Grotta pour la couronne offerte par le Conseil municipal et l'animation de la messe par la chorale « Sopalteba ».

-Service incendie et secours aux personnes : une convention inter départementale entre le SSDIS d'Eure et Loir et le SDIS des Yvelines devrait permettre une intervention en premier appel des pompiers de Bréval.

-Le Maire propose au Conseil municipal de réaliser un marquage des places de stationnement sur le parking de l'église. Objectifs : réserver deux places pour la Mairie, permettre l'accès du fourgon mortuaire, optimiser et sécuriser le stationnement. Accord de principe du Conseil municipal, le Maire se chargeant de voir les aspects techniques et juridiques.

-Sécurisation de l'atelier municipal. Le Maire confie un dossier d'étude technique à Christian Bourrat avec remise de ses conclusions au plus tard fin octobre.

-Économies d'énergie : réglage des radiateurs de l'école.

9) Tour de table.

Pascal Avril : Compte rendu de la Commission Chemins, Voiries et Cours d'eau réunie le 10 septembre.

-Eaux pluviales : Aménagements à réaliser Chemin de la Champagne, collecteur de la rue des Rostys, fossés du CR 22, nettoyage du fossé des Griffards.

-Sécurité : Entrée Nord du village, route du Mesnil Simon, rue de la Gare, rue de Breval (pavés), rue des Rostys (miroir, abattage **sélectif** d'arbres)

-Élagage des haies : recensement des nuisances et courrier avec mise en demeure.

-Rus et ruisseaux : réunion avec les riverains, propriétaires des moulins et personnes compétentes de la Préfecture et ou Communauté d'Agglo.

-Réglementation des feux de tailles : Communication à faire dans le prochain journal communal.

Dominique Ferrandin : Formation « Premiers soins d'urgence » : Le Maire informe que le 13 septembre, la Croix Rouge organise une sensibilisation sur ce sujet.

Rappelle qu'il est interdit de vider les piscines sur la voie publique.

Suite à vols consécutifs dans une même propriété, s'étonne que la Gendarmerie ne soit pas plus présente. Le Maire prendra contact avec les gendarmes d'Anet.

Lionel Janvier : Évoque la question du dégroupage Internet sur Gilles, Evelyne Mascret informe sur la possibilité de faire appel à un prestataire peu connu, OVH.

Philippe Quentin : Informe de la mise en place de fiches contact Transport.

-Juge inesthétique l'agrandissement effectué Rue Mouillée. Evelyne Mascret pense qu'il est plus important de permettre de réhabiliter un logement vacant et de loger un administré et qu'au demeurant l'aspect « inesthétique » est affaire de jugement personnel.

Pascaline Maisonneuve informe le Conseil de la prochaine réunion du SIRP le 26 septembre prochain et précise que la rentrée scolaire s'est déroulée de façon satisfaisante.

Daniel Chauvin informe de dégradation de voirie et point lumineux à la Noue et propose au Maire un rendez-vous sur place.

Evelyne Mascret :

- propose l'achat de panneaux d'information à mettre aux entrées de village. Étude à faire notamment avec des artisans locaux.

-propose de mettre en place un accès internet pour les administrés non équipés en mettant à disposition à la Mairie un ordinateur (qui lui appartient) et une assistance technique pendant ses heures de permanence.

-informe de la réalisation du site internet de la Commune bientôt consultable.

Olivier Barbey : invite chaque Conseiller à être attentif et à intervenir si besoin face à des actes d'incivilité. Interroge Gérard Hunout en sa qualité de Président du Comité des fêtes de Gilles quant à la suite qu'il compte donner à la proposition de réunion faite par le Maire il y a un an. Le Président répond qu'il n'est pas seul à décider. Olivier Barbey en sa qualité d'Adjoint en charge de l'animation du village continuera de proposer, comme cela a été fait pour la fête du village le 22 juin ou l'organisation du 14 juillet, des actions d'animation avec les autres associations du village (Gilles à tous vents, les chasseurs, la compagnie des archers etc.)

Céline Huet : constate que la collecte des déchets est encore irrégulière, suggère que les enfants qui prennent le bus soient d'avantage visibles. Suggestion à transmettre aux parents.

Plus personne ne demandant la parole, le Maire remercie les Conseillers pour leur participation et lève la séance à 23 h00.